

## Entre cobayes et alibis ça suffit!!!

Le 22 février lors de sa visite à l'ENFIP Noisiel en visioconférence avec les établissements de Clermont-Ferrand et Toulouse, le ministre du Budget reconnaissait que la présente scolarité fusionnée était « dense, exigeante, mais qu'elle constituait une **véritable chance** ».

Les stagiaires partagent pleinement l'avis du ministre pour ce qui est de la densité et de l'exigence des enseignements. En revanche, ils ont du mal à percevoir la chance que constitue cette scolarité expérimentale.

Ce conseil de promotion va réellement se tenir pour la première fois après presque 7 mois de scolarité.

Il est donc l'occasion de **porter un regard critique et constructif** sur la première partie de cette scolarité fusionnée, de l'améliorer tant **pour notre promotion** que pour les suivantes.

Il apparaît aujourd'hui évident que la partie carrière de la scolarité est mal calibrée. En effet les collègues ont trouvé cette partie **trop longue**, **trop dense**, **trop ambitieuse**. Ils ont le sentiment de payer en filière la lourdeur de la carrière : le rythme de la partie dominante s'est considérablement accéléré et **l'ENFIP donne l'impression de vouloir rattraper le temps perdu.** Cela est très désagréable compte tenu de l'énergie déjà dépensée par les stagiaires lors de la carrière. A ce jour les stagiaires ont la crainte de devenir des généralistes peu opérationnels lors de leur prise de poste.

## Forts de ce constat les stagiaires et les élus de la CGT Finances Publiques revendiquent :

- une partie carrière ramenée à 4 mois afin de consacrer plus de temps à la dominante et aux stages en alternance
- une semaine de cours avec 3 demi-journées libérées dont le lundi matin et le vendredi après-midi afin de mieux assimiler les connaissances et de conserver un équilibre entre vie professionnelle et vie privée
- une date de départ du délai de séjour correspondant à la date de prise de poste, le 1<sup>er</sup> septembre

Si ce conseil de promotion doit permettre d'améliorer la scolarité fusionnée pour les collègues qui nous suivront, nous considérons qu'il a avant tout vocation à répondre aux demandes et aux interrogations légitimes de la promotion actuelle.

Depuis la rentrée **les stagiaires avancent dans l'incertitude**, nous ne pouvons repartir de ce conseil aujourd'hui sans obtenir les réponses sur :

- l'organisation de l'oral collectif tant sur le fond que sur la forme
- l'épreuve de rattrapage tant dans son programme, son déroulement que sur le public concerné
- l'explication du barème des évaluations écrites et orales
- le contenu et le déroulement du « stage premier métier »
- la mise en ligne d'exercices auto-corrigés pour toutes les matières
- la communication des emplois du temps et des autres informations utiles aux stagiaires sur la plate-forme Odissée suffisamment tôt
- l'accès plus transparent aux cours de soutien
- la garantie de ne pas avoir de cours les vendredis après-midi y compris pour le rattrapage des 6 et 7 mai...

Au prix de sacrifices et d'une importante fatigue les stagiaires jouent le jeu de la scolarité fusionnée et méritent d'être écoutés et entendus.

Pour ce faire, il faudrait déjà veiller à avoir une véritable instance de dialogue social à l'ENFIP.

Le conseil de promotion dans sa forme actuelle n'est pas satisfaisant parce qu'il ne permet pas, entre autres, de faire appel à des experts et n'offre pas de droit de vote aux élus. Ce qui n'en fait alors qu'une simple réunion comme l'indique le compte rendu du 1<sup>er</sup> conseil de décembre.

La mise en place de réelles élections dans les établissements n'est qu'un affichage de dialogue social faisant croire aux stagiaires que leurs représentants ont un mandat pour porter auprès de l'administration leurs revendications et se faire entendre.

Preuve en est, la piètre considération que vous portez envers cette instance et envers les élus puisque les représentants des stagiaires ont été convoqués au conseil de promotion une semaine avant une évaluation écrite sans aucune concertation. Et nous vous rappelons que la question du règlement intérieur, sur lequel la CGT Finances Publiques reste en total désaccord, est toujours en suspens. Nous vous reposons la question de savoir quand ce règlement va être discuté dans une instance officielle.

En effet, l'administration ne cesse de répéter que le CTL ENFiP (Comité Technique Local) est l'instance officielle et compétente. Cependant l'impossibilité de convoquer des stagiaires élus (puisqu'ils ne sont pas des personnels permanents de l'ENFiP) dans cette instance nous amène à nous poser la question : dans quelle réelle instance pouvons-nous donc vraiment nous exprimer et être entendus ?